



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question écrite n° 41749

Texte de la question

M. Louis Le Pensec appelle l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur les lourdes consequences de l'abandon par l'Etat de son controle sur deux domaines strategiques de l'electronique de defense ou Thomson CSF est premier europeen et le multimedia qui, on le sait, sera demain le vecteur essentiel de l'information et de la culture. Suite a sa decision de privatiser Thomson CSF, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend constituer un pole electronique autour de cette entreprise alors que les candidats repreneurs du plus gros du secteur de l'electronique de defense sont des societes qui occupent une place nettement moins importante dans ce domaine et qui, d'une facon evidente, ont des strategies de developpement opposees. Il lui demande egalement, s'agissant de la partie multimedia, activite majeure de Thomson, s'il envisage d'etudier l'eventualite d'une reprise par des societes, notamment coreennes qui ont manifeste leur interet. Enfin, il lui demande de lui preciser s'il a choisi une procedure de privatisation de gre a gre avec cahier des charges qui permet a la fois la plus large transparence et le maximum de garanties pour la perennite industrielle et sociale du groupe. Elle permet en effet de fixer en prealable les regles du jeu et les differentes contraintes que les pouvoirs publics entendent exiger du repreneur.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a decide, le 21 fevrier dernier, de proceder a la privatisation du groupe Thomson dans son ensemble. Dans cette perspective, le Gouvernement a demande au president de Thomson SA, M. Marcel Roulet, de mener des travaux preparatoires et notamment d'etudier les differentes options possibles pour la cession de la participation detenue par l'Etat dans Thomson SA, qui controle le reste du groupe. A cette fin, il a engage des discussions preliminaires avec les candidats potentiels a la reprise, afin d'etudier le maximum de possibilites valorisant le potentiel du groupe et renforçant les differentes composantes. M. Roulet a remis au Gouvernement son rapport le 22 juillet dernier. Au vu des recommandations de ce rapport, le Gouvernement a decide de retenir une procedure de cession de gre a gre sans appel d'offres. Le choix du repreneur interviendra sur la base des offres formelles que les candidats, avec leurs partenaires eventuels, deposeront officiellement dans ce cadre. La constitution du pole electronique reposera sur ces offres qui devraient consolider les activites actuelles du groupe Thomson. Dans cette perspective, le Gouvernement veillera a ce que les conditions de la perennite et du developpement du potentiel industriel et des emplois de Thomson soient preservees dans leur ensemble et que les interets de defense nationale soient respects. Thomson detient en effet des savoir-faire technologiques et commerciaux considerables et strategiques pour l'industrie francaise, que ce soit en electronique professionnelle et de defense, dans les composants electroniques ou en electronique grand public qui constituent des points clefs des futurs produits multimedia. Dans le cadre de la privatisation, il est essentiel que ces activites puissent continuer a se developper et a beneficier a la collectivite nationale.

Données clés

Auteur : [M. Le Pensec Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41749

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4060

Réponse publiée le : 2 septembre 1996, page 4711